



Le pH d'un sol



La plupart des plantes poussent correctement si le pH du sol est compris entre 6,5 et 7,2. Le pH mesure l'acidité ou l'alcalinité de votre sol : si le pH est inférieur à 7, la terre est acide et s'il est supérieur à 7, la terre est alcaline, tandis qu'un pH de 7,0 définit un sol neutre.

Comment mesurer le pH de son sol :

- Évaluation spontanée d'après la flore

L'observation de la flore spontanée fournit une assez bonne indication sur le pH d'un sol. Certaines plantes signalent un terrain acide comme les ajonc, bruyère, prêle, etc... D'autres plantes signalent un terrain calcaire comme la chicorée sauvage, mélilot, souci, etc...

- Par un kit d'analyse

Pour un résultat plus précis, les jardinerie proposent des kits vous permettant de mesurer vous-même très facilement le pH de votre sol. L'utilisation en est très simple : il suffit de verser un liquide réactif sur un échantillon de terre et de comparer la couleur obtenue avec celle d'un nuancier fourni en référence.

Corriger l'acidité du sol de son jardin :

Il est toujours délicat de chercher à corriger le pH du sol et, en règle générale, mieux vaut adapter les cultures au sol que l'inverse. Il est cependant possible de corriger un pH inapproprié en apportant au sol des **amendements** ou **des engrais alcalinisant** ou **acidifiants** pour ainsi améliorer les propriétés physiques, chimiques et biologiques du sol.

Les intérêts du chaulage par un amendement calcique :

Pour les sols :

Les amendements calcaires vont rendre la structure du sol plus meuble, **favorisant la perméabilité à l'eau et l'air**, facilitant le travail du sol et permettant une **meilleure pénétration et l'alimentation des racines**.

Pour les cultures :

Pour maintenir le potentiel de production des sols, le contrôle de l'acidité est essentiel. Les cultures vont avoir des sensibilités différentes les unes par rapport aux autres. Pour la plupart des cultures, le chaulage d'un sol acide a une incidence positive sur les rendements.

Pour l'activité biologique du sol :

Un sol à l'acidité équilibré (autour de 6,5-7) favorise l'activité de la **biomasse microbienne** présente dans le sol et stimule ainsi la **minéralisation des effluents** agricoles apportées (fumiers, terreaux, bochevo...).

Amendements par coquilles d'huitres :

Les coquilles d'huitres seraient **comparables à un amendement minéral basique à action lente**. Pour les chaulages d'entretien, les amendements à action lente conviennent et sont même préférables lorsqu'il s'agit de ne pas élever le pH au-dessus de 7. La dissolution du produit libère chaque année la quantité suffisante de base pour neutraliser l'acidité introduite dans le sol. La rapidité de dissolution sera liée à la granulométrie du broyat mais elles présentent une friabilité beaucoup plus importante que d'autres coques.

L'apport de coquilles d'huitres broyées fait augmenter le pH du sol : + 0,2 à + 0,6 en 2 ans après un épandage et un effet positif apparaît dès les 6 premiers mois.

Comment l'utiliser :

L'amendement calcaire se réalise en automne, en hiver ou au tout début du printemps, mais jamais en même temps qu'un apport de fumier. Il doit être enfoui avec une griffe ou un râteau dans la partie superficielle du sol, sur environ 10 cm de profondeur.

